



## **Lettre du Pays n°2**

### **Bilan des actions 2009**

#### **Le mot du Président**

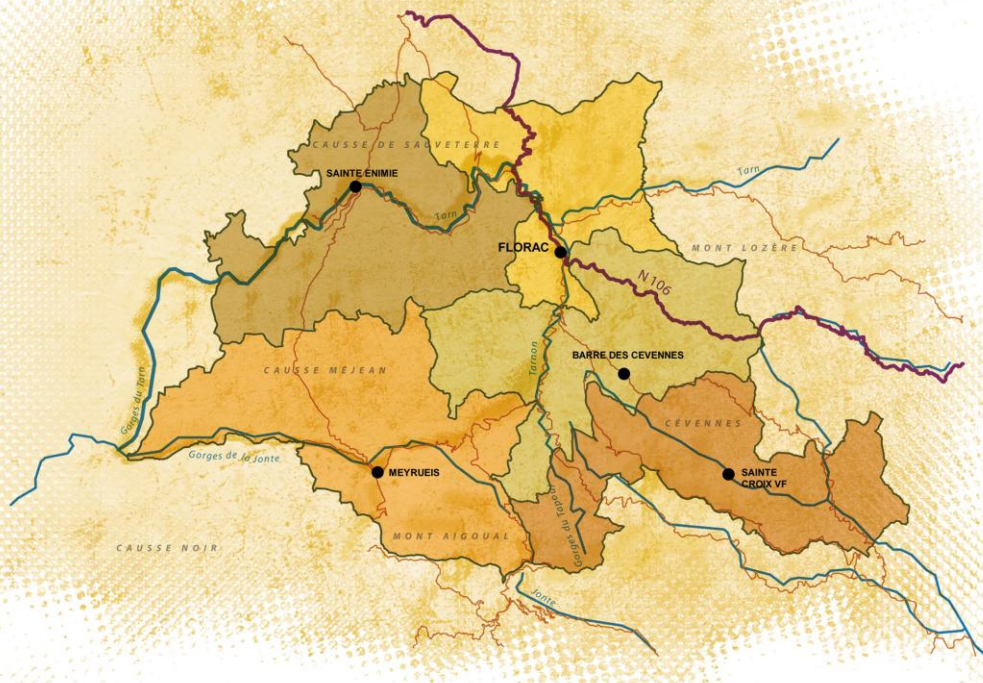
Après un an de fonctionnement, le Pays souhaite vous présenter un premier bilan de ses actions.

En effet, la construction de projets collectifs était un défi pour notre Pays : si les enjeux de développement sont identiques entre les Gorges, les Causses et les Cévennes, les habitudes de travail collectives à cette échelle sont encore à ancrer dans nos pratiques.

Or des projets ont permis de concrétiser cette dynamique : que ce soit la labellisation des cafés de Pays, l'animation du projet accueil ou de la plateforme de la Maison de l'Emploi ou encore le lancement d'une réflexion sur l'organisation de acteurs touristiques via le SLOT, tous concourent à nous aider à construire de nouvelles méthodes de travail.

Pour aider notre territoire à se préparer à la réforme des collectivités territoriales qui imposera des intercommunalités plus vastes, il est indispensable de poursuivre notre engagement.

Hubert Pfister



## Les actions portées par le Pays Gorges Causse Cévennes en 2009



### TOURISME

- > Labellisation Cafés de Pays
- > Schéma Local d'Organisation Touristique



### ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

- > Projet Accueil



### EMPLOI / COHESION SOCIALE

- > Animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac



### FINANCEMENT DES PROJETS DU PAYS

- > Suivi du GAL « Terres de Vie Lozère »
- > Contrat de Pays 2010 : les projets retenus et proposés à la Région

## Les cafés de Pays, lieux de convivialité

« Faire partager et découvrir la convivialité et l'ambiance d'un café », telle est l'ambition du réseau des Cafés de Pays, en se basant sur des produits locaux de qualité et sur un accueil chaleureux.

Les cafés qui souhaitent intégrer ce label doivent respecter plusieurs engagements comme proposer des produits locaux, organiser des animations culturelles hors saisons et mettre à disposition de la documentation touristique locale. En remplissant ces critères le cafetier reçoit un pack communication (enseigne, vitrine, présentoir, ardoise, verres,...) et intègre le réseau. Il bénéficie ainsi d'une promotion supplémentaire grâce au site internet du réseau et à une visibilité accrue sur le territoire.

A travers sa charte de territoire, le Pays Gorges Causses Cévennes encourage les démarches qui vont dans le sens de sa devise « *permettre à chacun de vivre sur un territoire préservé, ouvert et solidaire* ». Il a donc décidé de soutenir cette initiative qui vise à maintenir et développer les activités économiques existantes et permettra au territoire de se doter d'une image positive. L'objectif est de créer un réseau local dynamique offrant aux touristes mais aussi aux habitants des prestations de qualité.

A ce jour le bar-restaurant « **La Ruche** » à Rousses et l'auberge « **La Grive** » à Caussignac ont été labellisés. Dans l'avenir, d'autres cafés qui le souhaitent et qui s'engagent à respecter les critères et à faire vivre le concept convivial de café de Pays pourront bénéficier du label « Café de Pays ».



## L'élaboration d'un Schéma Local d'Organisation touristique



### Le SLOT

Suite aux rencontres et actions organisées depuis 2006 avec les acteurs touristiques, il apparaît un besoin urgent de clarification des rôles pour savoir « *qui fait quoi* » sur le territoire. Le recours à un cabinet extérieur spécialiste de ces questions est apparu comme la seule solution valable.

Outre une phase de mise à plat, la mission est constituée d'entretiens avec les personnes ressources et débouchera sur des propositions d'actions et d'organisation qui devront être validées. Le SLOT est en cours d'élaboration ; à ce stade l'une des propositions serait la fusion des OT en un seul Office du Tourisme Intercommunautaire pour la mutualisation des moyens.



### Formations-actions

En parallèle à la mise en place du SLOT, 5 journées de formation-actions à destination des prestataires et techniciens touristiques ont été organisées.

Entièrement prises en charge par le Pays, ces formations ont été organisées en 2009 sur le thème : « *émergence d'une stratégie de développement touristique concertée et partagée à une échelle pertinente d'un point de vue touristique.* »

Organisées de septembre à décembre, elles ont regroupé une trentaine de prestataires et techniciens des OT/SI.

## Accueil de nouvelles populations : un défi pour notre territoire

Aujourd'hui la vitalité de notre territoire repose sur un équilibre démographique fragile : le solde naturel négatif (plus de décès que de naissances) est tout juste compensé par l'arrivée de nouveaux habitants - pour la plupart jeunes et actifs<sup>(1)</sup> - qui dynamisent le territoire.

Cependant, le vieillissement constant de la population et la très faible densité de population rendent incertain le maintien des services et posent question quant aux conditions de vie futures.

Face à ce constat, le Pays s'est donné pour objectif « **le maintien et le développement de sa population par l'accueil de nouvelles populations** ».

Il s'agit de faire en sorte que les personnes désireuses de vivre ici puissent trouver un logement, des services, des informations et des conseils, un emploi ou un accompagnement pour mener à bien un éventuel projet de création d'activité.

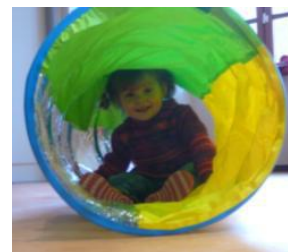
Cette ambition est donc synonyme pour nous tous, habitants de ce Pays, d'un travail de fond à accomplir sur les conditions rendant possible cet accueil.

Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs (le CBE, RELANCE, le CFPPA, l'AIRDIE, la Chambre d'Agriculture, SupAgro, Mine de Talents, Quoi de 9, les offices de tourisme, les collectivités locales, ...) agissent pour favoriser l'installation de nouveaux résidents et la création d'activités.

Il s'agit donc de renforcer ces actions en proposant à tous ces acteurs de travailler en réseau, pour échanger, sensibiliser, communiquer, évaluer, mieux accompagner et construire un plan d'actions à long terme pour favoriser l'accueil d'actifs.

Ce projet ne deviendra réalité qu'avec un travail collectif et une prise de conscience partagée, nous sommes tous concernés et nous devons agir ensemble.

(1)- 55% des nouveaux arrivants ont moins de 40 ans, 58% sont des actifs



## Le maintien et l'accueil d'actifs : la démarche engagée par le Pays

L'objectif de cette action engagée pour 2 ans (juillet 2009 – juin 2011) est d'animer un réseau des acteurs de l'accueil pour améliorer l'existant et favoriser l'accueil d'actifs sur notre territoire.

Au terme des quatre premiers mois de cette action, plus de 20 structures d'accueil, des élus et des personnels des communes et communautés de communes ont été enquêtés afin de dresser un état des lieux de l'accueil.

En parallèle, une étude sur les nouveaux arrivants sera finalisée en janvier et nous permettra de mieux comprendre les freins et les facteurs de réussite d'une installation.

Plusieurs partenariats ont également été engagés, en région : avec le conseil général, les autres Pays lozériens et le conseil régional, et hors région : avec des territoires pilotes sur l'accueil, le conseil régional du limousin et le pôle local d'accueil du Sud-est creusois.

Une première réunion des acteurs de l'accueil est prévue le 17 décembre. L'objectif est de s'appuyer sur l'état des lieux réalisé pour proposer un travail en réseau et valider plusieurs pistes d'actions : sensibilisation de la population à la problématique de l'accueil, constitution et actualisation de notre offre d'accueil, communication tournée vers l'extérieur, actions ciblées (logements locatifs, foncier d'activité, professionnels de santé, ...).

Contact : Benjamin Fouilleron  
Pays Gorges Causses Cévennes  
Tél : 04 66 45 69 95  
[pays.gcc@orange.fr](mailto:pays.gcc@orange.fr)

## Animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale par le Pays

Le Pays assure désormais l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac, après accord de la CC du Pays de Florac et du Haut Tarn.

C'était l'opportunité de développer les services de la Maison de l'Emploi, et de travailler à l'échelle du Pays.

Sa zone d'influence concerne les Cantons de Florac, Barre des Cévennes, Saint Germain de Calberte, Sainte Enimie et les communes de Meyrueis, Gatuzières, Fraissinet de Fourques, Hures la Parade.

L'animatrice accueille les personnes le matin de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Les services proposés

> Pour les demandeurs d'emploi

- Accompagnement dans la recherche d'emploi

- Deux ordinateurs à disposition
- Une imprimante couleur pour vos CV et lettres de motivation
- Un téléphone à disposition
- Un affichage des offres d'emploi
- Un espace de documentation
- Une mise en lien avec le service public de l'emploi (borne de visioconférence)

> Pour les employeurs

- Accompagnement dans la démarche de création/dépôt d'une offre d'emploi

> Pour tout usager

- Aide dans les démarches administratives au sens large (CAF, Impôts,...).

Contact : Maison de l'Emploi  
1, place Paul Comte  
48400 Florac

Tél / Fax : 04 66 47 48 82

[mde-florac@orange.fr](mailto:mde-florac@orange.fr)

## Financement des projets du territoire



### Le GAL « Terres de vie Lozère »

- L'engagement et le travail avec le Pays des Sources ont permis l'existence d'un GAL sur le territoire : le GAL Terres de Vie en Lozère. Cet organisme gère l'enveloppe du FEADER avec la thématique choisie : « *Dynamiser le territoire par l'accueil dans une perspective d'excellence environnementale* ».

- Un technicien Pays reçoit une fois par semaine les porteurs de projet potentiels avec l'animatrice du GAL. Tout porteur (collectivité, association, entreprise, agriculteur) peut se renseigner directement auprès de l'animatrice du GAL et/ou du Pays pour voir si son projet peut bénéficier d'appui et de conseils.

- Rappel du montant des financements européen amenés sur le territoire par ce biais : **1,2 Millions d'euros**

Contact : Pamela D'Authier

[pameladauthier@galterresdevie.fr](mailto:pameladauthier@galterresdevie.fr)



### Le Contrat de Pays 2010

Les Commissions se sont réunies pour échanger sur les projets du territoire et leur opportunité en fonction des critères suivants :

- le lien avec la charte du pays
- la concertation, l'élaboration en commission
- la réalisation concrète du projet dans l'année
- la répercussion territoriale
- la pérennité de l'action
- les co-financements demandés

Le Conseil de développement du 29 septembre a validé les projets qui sont en cours d'analyse technique par les services de la Région.

Pour rappel, le Contrat de Pays 2009 a représenté une aide globale de la Région d'un montant de **451 104 €**.

**Si vous avez un projet, venez rencontrer le Pays pour des financements de la Région ou de l'Europe !**



Vous recevrez une invitation pour venir participer à l'Assemblée Générale du Pays prochainement.

Avec le soutien de



EN ATTENDANT NOUS  
VOUS SOUHAITONS DE  
BONNES FETES  
A TOUS,

L'EQUIPE DU PAYS.



*Permettre à chacun de vivre sur un territoire ouvert, préservé et solidaire*

1 Place Paul Comte  
48400 Florac

Tél. : 04 66 45 69 95

Fax. 04 66 45 50 49

Mail : [pays.gcc@orange.fr](mailto:pays.gcc@orange.fr)